Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060
Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666
Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit MMC-30032 Fry's		**Utilisation du produit** Usage en laboratoire	
Formule chimique -		**Numéro MAT** MMC-30032	**Masse molaire**
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes Réactif de Fry's, Fry's Reagent			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		**Adresse - Rue** 610, rue Adanac	
Ville Québec		**Province** Québec	
Code postal G1C 7B7	**Internet** www.labmat.com	**Numéro de téléphone** 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666	CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée 2019-10-01	**FDS Préparée par** Laboratoire MAT	**Courrier électronique** labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Liquides inflammables catégorie 3 Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux-Catégorie 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition unique catégorie 1 Toxicité aigüe-Orale catégorie 4 Toxicité aigüe-Inhalation catégorie 4 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1	
Mention d'avertissement	DANGER	
Mentions de danger (H)	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H290 Peut être corrosif pour les métaux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H332 Nocif par inhalation. H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.	
Conseils de prudence (P)	P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
	P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
	P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
	P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
	P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
	P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
	P260	Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
	P261	Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
	P264	Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation.
	P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
	P301 + P312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
	P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
	P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
	P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P308 + P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
	P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
	P321	Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette).
	P330	Rincer la bouche.
	P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
	P370 + P378	En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.
	P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
	P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
	P405	Garder sous clef.
	P406	Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/ou un récipient avec doublure intérieure résistant à la corrosion.
	P501	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales /

	régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
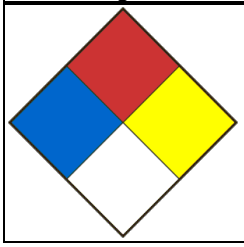	**Santé** 3 **Inflammabilité** 2 **Réactivité** 0 **Spécial**

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Eau	7732-18-5	59
Acide chlorhydrique	7647-01-0	17
Éthanol	64-17-5	16
Chlorure cuivrique dihydrate	10125-13-0	5
Méthanol	67-56-1	3
Acétate d'éthyle	141-78-6	0,2

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Oui
Conditions d'allumage	Les agents oxydants forts, la chaleur, les étincelles et la flamme nue. Inflammable en présence d'une source d'allumage si la température est plus haute que le point d'éclair. Tenir à l'écart de la chaleur/étincelles/feu/surface chaude.
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau à forte pression.
Produits de combustion / décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone. Chlorure d'hydrogène gazeux, Oxydes de cuivre.
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Lorsqu'il est concentré, le produit réagit selon les caractéristiques suivantes: Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10). Le chlorure cuivrique réagit violemment avec le potassium et le sodium métallique. Le contact avec l'acétylène peut entraîner la formation d'acétylure de cuivre, un composé explosif instable et sensible aux chocs.
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protectection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Couper toutes les sources d'ignition. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais et sec. Protéger des rayons du soleil. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'eau, de l'humidité et des produits incompatibles. Utiliser des systèmes de ventilation et appareils électriques mis à la terre et ne produisant aucune source d'allumage (étincelles).
Méthode et équipement de manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Embouteiller dans des contenants de verre ou de plastique. Ne pas utiliser d'instruments de métal pour manipuler ce produit. Porter l'équipement de protection individuel lors de la mautention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Acid chlorhydrique	7647-01-0	(c)	2.000000 ppm 3.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire			
		C	2.000000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		P	5.000000 ppm 7.500000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
	Une substance dont la recirculation est prohibée conformément à l'article 108.			
	(c) 2 ppm 3 mg/m3 Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)			
	La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire			
		C	2 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		P	5 ppm 7.5 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
	Une substance dont la recirculation est prohibée conformément à l'article 108.			

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Ethanol	64-17-5	TWAEV	1000 ppm 1900 mg/m3	Canada. Ontario OELs
		TWA	1000 ppm 1880mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VEMP	1000 ppm 1880mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		STEL	1000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		TWA	1000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
Composants	**No.-CAS**	**Valeur**	**Paramètres de contrôle**	**Base**
Methanol	67-56-1	TWA	200 ppm 262 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au

				travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte			
		STEL	250 ppm 328 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
	La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte			
		TWA	200 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
	Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée.			
		STEL	250 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
	Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée.			
		VEMP	200 ppm 262 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
	Peau (percutanée)			
		VECD	250 ppm 328 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
	Peau (percutanée)			
Composants	**No.-CAS**	**Valeur**	**Paramètres de contrôle**	**Base**
Ethyl acetate	141-78-6	TWA	400.000000 ppm 1,440.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire			
		TWA	150.000000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		VEMP	400.000000 ppm 1,440.000000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs

				d'exposition admissibles des contaminants de l'air
Composants	**No.-CAS**	**Valeur**	**Paramètres de contrôle**	**Base**
Chlorure cuivrique (Dihydraté)	10125-13-0	VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. LEP Colombie Britannique
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Origine des données	Sigma-Aldrich (Millipore Sigma)
Ventilation	Utiliser une hotte.
Respiratoire	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Liquide vert foncé.
Odeur	Donnée non disponible.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	<2.
Point de fusion / congélation	Données non disponibles
Point initial d'ébullition	Données non disponibles
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Oui
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	Données non disponibles
Solubilité	Miscible avec l'eau en toutes proportions.
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	g/ml
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Stable sous conditions normales. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter le contact avec les matières incompatibles et les températures extrêmes. Chaleur, flammes et étincelles.
Substances incompatibles	Lorsqu'ils sont purs, les produits réagissent avec les produits suivants: Bases, amines, métaux alcalins, métaux, permanganates, fluor, acétylures de métal, hexalithium disilicide. L'acétylène, le potassium et le sodium métallique, les métaux alcalins et l'humidité. Acides, Oxydants, chlorures d'acide, Anhydrides d'acide, Métaux alcalins, Agents réducteurs.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Chlorure d'hydrogène gazeux Oxydes de carbone. Oxydes de cuivre. À notre connaissance, les produits de décomposition n'ont pas été complètement étudiés.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

ACIDE CHLORHYDRIQUE

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Brûlures sévères et destruction du tissu oculaire pouvant entraîner l'ulcération de la cornée et la cécité.
- Peau	Brûlures sévères et ulcérations des tissus. Peut-être fatal, si l'étendue des brûlures est considérable.
- Respiration	Spasmes, irritation et inflammation du nez, de la gorge et des poumons. Oedème du larynx et des bronches. Pneumonie chimique et oedème pulmonaire pouvant entraîner la mort.
- Ingestion	Corrosion et ulcérations de la bouche, de la gorge, de l'oesophage, de l'estomac et de la paroi abdominale. Dysphagie, douleurs abdominales, crampes, diarrhées, méléna, hématémèse, perforation possible de l'oesophage et de l'estomac, sudation, salivation.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, photophobie, lésions aux poumons et aux yeux, douleurs dans la poitrine, abrasion de l'émail dentaire, toux, dyspnée, laryngite, trachéo-bronchite, maux de tête, vertiges, fièvre, sudation, salivation, soif.
DL_{50} (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	Oral 238-277 mg/Kg- Rat DL50 - Cutanée 1449 mg/kg-Souris
CL_{50} (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 - Inhalation - 3124 ppm/1 h.-Rat

ÉTHANOL (ABSOLU)

Premières voies d'absorption	Ingestion.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation et larmoiement.
- Peau	Peut provoquer une irritation de la peau.
- Respiration	Peut irriter le système respiratoire.
- Ingestion	Euphorie, une sensation d'ébriété, suivie d'une dépression du système nerveux central, laquelle peut se manifester par des maux de tête, des nausées, des vertiges, de l'incoordination, des troubles d'élocution, de la confusion mentale et de la narcose.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Cirrhose du foie et diverses maladies touchant les systèmes gastrointestinal, cardiovasculaire, nerveux, hématologique et respiratoire.
DL_{50} (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 7000 mg/kg DL50 Dermale - Lapin - > 2,000 mg/kg
CL_{50} (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Souris - 1h - 60000 ppm.

MÉTHANOL

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
- Peau	Irritation et dermatite.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Effets narcotiques, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, larmoiement, paresthésie, nystagmus, somnolence, confusion, nausées et vomissements.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Effets narcotiques, lésions au foie, aux reins et aux yeux, douleurs abdominales, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, paresthésie, nystagmus, somnolence, incoordination, acidose, nausées et vomissements, convulsions, hypotension, collapsus respiratoire, perte de conscience, coma et peut entraîner la mort. L'absorption aiguë du méthanol peut entraîner la cécité. Dommages pour : foie, reins, yeux, coeur, système nerveux central.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Maux de tête, des étourdissements, des nausées, troubles visuels, diminution de l'acuité visuelle, dommages au foie et aux reins.
DL_{50} (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 1187 mg/kg DL50 Dermal - Lapin-15840 mg/kg
CL_{50} (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Rat: 64000 ppm/4 h. CL50 Inhalation - Rat 115.9-130.7mg/L air / 4h.

CHLORURE CUIVRIQUE DIHYDRATÉ

Premières voies d'absorption	Inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation sévère pouvant entraîner un dépôt de cuivre et une opacification du tissu oculaire (Maladie de Wilson).
- Peau	Irritation et dermatite. Une exposition intense et prolongée peut entraîner une forte irritation et des brûlures aux surfaces exposées.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, larmoiement, sudation, salivation, nausées et vomissements.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Douleurs abdominales, lésions au foie (cirrhose) et aux reins, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, sudation, salivation, convulsions, tachycardie, hypotension, coma et peut entraîner la mort.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, lésions aux yeux et aux poumons, troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, vertiges, confusion, irritabilité, goût métallique dans la bouche, sudation, salivation, anémie hémolytique, fièvre, perte de poids et perte d'appétit, nausées et vomissements.
DL_{50} (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral(e) - Rat - 336 mg/kg DL50 Dermale - Rat - mâle - > 2,000 mg/kg DL50 Dermale - Rat - femelle - 1,224 mg/kg
CL_{50} (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 - Inhalation - Donnée non disponible.

ACÉTATE D'ÉTHYLE

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation et conjonctivite. Peut entraîner une opacification de la cornée.
- Peau	Irritation et dermatite.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Effets narcotiques, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, somnolence, paresthésie, nystagmus, nausées et vomissements, convulsions et peut entraîner une perte de conscience.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Effets narcotiques, lésions au foie et aux reins, désordres gastro-intestinaux, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, somnolence, tremblements, convulsions, nausées et vomissements.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	L'empoisonnement chronique peut résulter par de l'anémie et l'apparition d'une leucocytose. Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, effets narcotiques, lésions au foie et aux reins, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, vertiges, somnolence, paresthésie, nystagmus, faiblesse musculaire, perte de poids et perte d'appétit, nausées et vomissements.
DL_{50} (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 4934 mg/kg. DL50 Dermale - Lapin - >5000mg/kg
CL_{50} (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Rat - 4h - 4000 ppm. CL50 Inhalation - Souris - 4h - 1500 ppm

TABLEAU SYNTHÈSE

Effets / Symptômes de l'exposition aigue de la solution:	Selon les voies d'exposition ci-dessous.
Yeux	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Peau	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Respiration	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Ingestion	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Effets / Symptômes de l'exposition chronique :	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
ETA Mélange (Estimation de la toxicité aigüe)	DL50 Oral: 1259 mg/kg - Rat DL50: Cutanée: >5000 mg/kg - Espèce non définie CL50 Inhalation: 8780 ppm - 4h - Espèce non définie

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Acide chlorhydrique: Toxicité pour les poissons CL50 - Lepomis macrochirus - 24.6 mg/l - 96 h (Hydrochloric acid) Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 4.91 mg/l - 48 h (Hydrochloric acid) Méthanol: Toxicité pour les poissons: mortalité CL50 - Lepomis macrochirus - 15,400.0 mg/l - 96 h. Chlorure cuivrique: Toxicité pour les poissons: CL50 - Cyprinus carpio (Carpe) - 0.12 - 0.23 mg/l - 96.0 h CL50 - Lepomis macrochirus - 0.9 mg/l - 96.0 h NOEC - Ictalurus punctatus - 0.013 mg/l - 60 d
Persistence et dégradation	Donnée non disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
Autre effets nocifs	Nocif pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécailisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	2924
Appellation réglementaire	LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A. (éthanol,acide chlorhydrique)
Classification du TMD	3 Liquides inflammables 8 Matières corrosives
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	1L
Indice PIU	-
Dispositions particulières	16

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Liquides inflammables catégorie 3 Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux-Catégorie 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition unique catégorie 1 Toxicité aigüe-Orale catégorie 4 Toxicité aigüe-Inhalation catégorie 4 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2019-10-01